

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Brienon-sur-Armançon félicitant la Convention pour son décret qui a rompu les chaînes des noirs, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de Brienon-sur-Armançon félicitant la Convention pour son décret qui a rompu les chaînes des noirs, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 503;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32632_t1_0503_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ce qui s'est parfaitement exécuté en mannequin, au milieu des cris d'allégresse : Vive la République, une et indivisible, Vive la Convention, Vive la Montagne, périssent tous les tyrans et les traîtres !

Nous qui jurons si bien, nous jurons aujourd'hui sur le sommet de la Montagne et des rochers escarpés que nous habitons que nous n'en descendrons que pour pulvériser et saigner le Marais, maintenir l'égalité, la liberté et venger les sans culottes opprimés.

Les sociétés populaires, législateurs, ne cessent de veiller pour le salut de la chose publique; soit que la liberté paroisse menacée par des entreprises funestes, soit que l'observation des lois soit troublée par la licence ou l'erreur, leur sollicitude est la même. Avec ce zèle infatigable qui poursuit incessamment les complots des ennemis de la patrie, ils s'empressent d'éclairer ceux qu'une effervescence dangereuse pourroit égarer sur leurs devoirs; en un mot, elles sont des sentinelles perpétuelles qui ont besoin de guérites assez vastes pour s'y réunir en assez grand nombre, pour y surveiller, découvrir les vices de nos ennemis et propager l'esprit public. C'est dans ces vues que nous vous demandons la ci-devant chapelle des pénitents de notre commune pour nous y assembler toujours en société, et qui est la seule salle qu'il y ait, parce que les sans-culottes sont peu fortunés, qu'ils n'ont pas les moyens de louer une salle, et qu'ils ne sont riches qu'en patriotisme. Nous demandons que vous étendiez cette mesure à toutes les sociétés populaires de la République qui ont toutes bien mérité de la Patrie, et qu'on leur accorde à toutes un logement assez vaste pour s'y assembler toujours.

Vive la Convention, Vive la Montagne; tels sont les vœux ardents de tous les Montagnards de La Roche qui veulent vivre libres ou mourir.

CLEMENS (présid.), BRUSSET (secrét.),
CHARAVET (notable).

28

La société populaire de Briennon sur-Armançon félicite la Convention sur le décret qui a rompu les chaînes des noirs, et dit que, par ce décret, la Convention a bien mérité de la nature entière.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

29

L'agent national du district de Bazas annonce à la Convention que la société populaire et divers particuliers de la commune de Bazas ont donné, pour les frais de la guerre, 63 liv. 4 s. 6 d. en numéraire, 1,406 liv. en assignats, quatre épaulettes, deux contre-épaulettes, une dragone de colonel, quatre cors-de-chasse et un gland, le tout en or; enfin une paire de boucles de souliers en argent.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XXXII, 284. B¹ⁿ, 8 vent.

(2) P.V., XXXII, 284. B¹ⁿ, 9 vent. (suppl¹).

[Bazas, 25 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (1)

« Citoyen,

Voulant concourir de tous mes moyens à entretenir le feu sacré de la liberté, meire la Convention nationale à même de se convaincre qu'il brûle partout également, je te préviens que le receveur de ce district annonce aux membres composant le Comité des marchés en dous faits par la société populaire de cette commune, et divers particuliers, pour les frais de la guerre, savoir :

Numéraire .. 63 l. 4 s. 6 d.	} 1 469 l. 4 s. 6 d.
assignats ... 1406 l.	
4 épaulettes	} en or
2 contre-épaulettes	
1 dragone de colonel	
4 cors de chasse	

Plus une boucle de soulier en argent. Ceci n'est qu'un acompte. S. et F. ».

LAFARGE (agent nat. prov.).

30

L'agent national du district de Marennnes écrit à la Convention que la fabrication du salpêtre est en pleine activité dans ce district; que la vente des biens des émigrés passe toute espérance : des biens, estimés 80,656 liv., ont été adjugés pour 209,550 liv.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

(Marennnes, 26 pluv. II) (3)

« Citoyen président,

Dis à la Convention nationale que la fabrication du salpêtre est en pleine activité dans le district de Marennnes; dis-lui qu'outre les ateliers formés par les municipalités, il y a dans presque toutes les communes des ateliers particuliers, où les citoyens préparent les matières qui doivent foudroyer les tyrans.

La vente des biens des émigrés passent toutes les espérances, deux adjudications ont été faites pendant la 3^e décade de pluviôse, des biens estimés 80 656 liv. ont été adjugés pour 209 550 liv. Ça va, vive la République ! Vive la Montagne ».

LAGAROSSE.

31

Le conseil-général de la commune de Caen écrit à la Convention, qu'en abolissant l'esclavage, elle a séché les pleurs que la nature, cette tendre mère, versoit depuis des siècles sur le sort de plusieurs milliers d'être infortunés; et qu'il étoit réservé à ceux qui ont fondé un gouvernement sur les bases de la liberté et de

(1) C 293, pl. 963, p. 23.

(2) P.V., XXXII, 284. B¹ⁿ, 8 vent.; M.U., XXXVII, 135; J. Paris, n° 424; Ann. patr., n° 422; J. Fr., n° 521; C. Eg., n° 558; J. Sablier, n° 1165; J. univ., n° 1557.

(3) C 294, pl. 979, p. 8.